

PAR COURRIEL

Le 17 février 2026

N/Réf. : 30497

Objet : Demande d'accès aux documents - décision

Bonjour,

Par la présente, nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 27 janvier 2026, telle que précisée le 30 janvier dernier, et visant à obtenir :

1. *Le nombre de personnes ayant déclaré leur intérêt à immigrer au Québec à titre de travailleuse ou de travailleur qualifié en remplissant une déclaration d'intérêt dans Arrima en date du 16 janvier 2026 ou de la date la plus récente;*
2. *Le nombre de personnes détenant un Certificat de sélection du Québec en attente de la résidence permanente en date du 16 janvier 2026 ou de la date la plus récente.*

À cet effet, nous vous transmettons ci-joint les renseignements demandés et détenus par le Ministère. Veuillez noter que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information du Québec de réviser cette décision, et ce, dans les trente (30) jours suivant la date de la présente lettre. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse suivante:

www.cai.gouv.qc.ca/citoyens/recours-devant-la-commission/concernant-lacces-aux-documents-dorganismes-publics/.

Pour toute question relative à la présente décision, n'hésitez pas à nous contacter en répondant directement à ce courriel.

Veuillez recevoir nos salutations distinguées.

Tabita Nicolaica

**Responsable de l'accès aux documents et de la protection
des renseignements personnels**

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
1200 boul. Saint-Laurent, 7^e étage, bureau 7.200
Montréal (Québec) H2X 0C9

www.immigration-quebec.gouv.qc.ca

p. j.

Demande d'accès 30497 :

- 1) Le nombre de personnes ayant déclaré leur intérêt à immigrer au Québec à titre de travailleuse ou de travailleur qualifié en remplissant une déclaration d'intérêt (DI) dans Arrima en date du 16 janvier 2026 ou de la date la plus récente.**

Réponse :

Le nombre des personnes qui détiennent une DI active dans la BDI en date du 26 janvier 2026 est 82 992 personnes.

Note :

Les données concernant les déclarations d'intérêt sont valides au moment où elles sont produites. Toutefois, comme la Banque de déclaration d'intérêt est évolutive, elles sont sujettes à changement.

- 2) Le nombre de personnes détenant un Certificat de sélection du Québec en attente de la résidence permanente en date du 16 janvier 2026 ou de la date la plus récente.**

Réponse :

Selon les données fournies par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), au 1^{er} janvier 2026, près de 55 200 personnes titulaires d'un Certificat de sélection du Québec (CSQ) n'avaient pas encore obtenu leur résidence permanente, toute catégorie d'immigration confondue. De ce nombre, environ 7 500 avaient cependant déjà reçu la confirmation de résidence permanente et donc elles n'ont qu'à se présenter à un poste frontière ou confirmer leur résidence permanente depuis le Canada pour obtenir leur résidence permanente.

Note :

Selon la catégorie d'immigration, le CSQ n'est pas toujours délivré en amont de la demande de résidence permanente. Dans certaines catégories, il est délivré en cours de processus après la présentation de la demande de résidence permanente auprès du gouvernement fédéral.